

Acte de naissance de ACHER Marie Anne [229]

L'an de grâce mil sept cent soixante-trois, le dix-neuvième jour du mois de novembre, par nous PAUMIER prêtre vicaire de ce lieu soussigné, a été baptisée une fille née du même jour du légitime mariage de Jean ACHER, toillier de sa profession, et de Marie Anne JEANNE, ses père et mère de cette paroisse, laquelle fille a été tenue sur les saints fonts de baptême, et nommée Marie Anne par Adrien ROBERT qui a déclaré ne signer que par une marque, et Marie Magdeleine JEANNE, cousine de ladite soussignée, ses parrain et marraine de cette paroisse.